

Honoraires de Transaction sur Ventes applicables au 1er janvier 2019

TOUS LES TARIFS CI-DESSOUS PRESENTES ONT ÉTÉ CALCULES SUR LA BASE D'UNE BASE TVA 20% ET SERAIENT SUSCEPTIBLES D'EVOLUER DANS LE CAS D'UNE MODIFICATION DU TAUX

HONORAIRES DE VENTE depuis le 1^{er} AVRIL 2017

Pourcentages appliqués sur le montant des Transactions.

10% de 0 à 100.000 €

6.5 % de 101.000 à 400.000 €

5% Au-delà de 400.000 €

*Honoraires TTC à la charge du vendeur ou de l'acquéreur qui sont indiqués sur les mandats.
(sur la base d'une TVA 20%)*

S.A.S ECOBAT IMMO
85, Avenue Gabriel PERI
92240 MALAKOFF

Tel: 01.42.53.10.98 Fax : 01.42.53.99.73 Courriel: ecobat.immo@ecobat.fr



Garantie Financière: SO.CA.F 26 Avenue de SUFFREN 75015 PARIS

TRANSACTION

120 000. 00 €UROS

Coordonnées du médiateur: **Medicys , association domiciliée au 73 boulevard de clichy 75009 PARIS**

www.medicys.fr

email: contact.medicys.fr